



« LA MAIN DANS LA MAIN » : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 271 Octobre 2009. Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

LE 17 OCTOBRE JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE



Au moment où on détourne notre attention de la situation économique avec des propos alarmistes sur l'épidémie de grippe A,

Au moment où l'on a renfloué les banques à coups de milliards parce qu'il fallait sauver le système,

Au moment où l'on parle d'austérité parce que la politique menée lors de la dernière législature a coûté fort cher à l'Etat, aux Régions et aux Communautés,

Au moment où certains patrons ont bénéficié de ponts d'or et les courtiers de bonus inimaginables,

Au moment où des entreprises ferment et où des travailleurs arrivent au chômage par centaines

Il est important de parler des plus pauvres et du système qui produit la pauvreté. Le 17 octobre est la journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Pour nous le défi, c'est de faire de cette journée un moment où les plus pauvres prennent la parole et soient entendus.

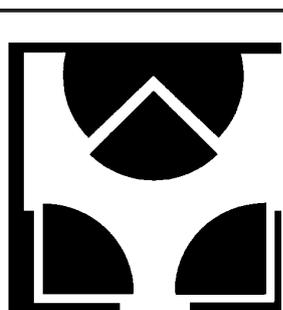
Dans ce numéro, vous trouverez un historique des 17 octobre avec leur signification, un article- témoignage sur la manifestation 2008, les actions prévues cette année 2009 et la perspective de l'année 2010.

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N°271

SOMMAIRE



**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 271
Octobre 2009

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3**
 - Rappel du 17 octobre
- **Ciney-Marche-Jemelle** **4**
 - 17 octobre 2009
- **Namur** **5**
 - Témoignages
- **Nos droits** **6**
 - Le logement social
- **La page des enfants** **7**
 - Animations à Peu d'Eau
- **Ca se passe** **8**



ANDENNE

17 OCTOBRE, JOURNÉE MONDIALE

***Chaque 17 octobre,
par une action***



HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN...

La souffrance, la résistance, le courage, les appels et les cris des plus pauvres ont toujours été étouffés, dans la plupart des civilisations, depuis le début du monde. La misère étant condamnable comme une faute personnelle, il faut la cacher !

Pour illustrer, on peut évoquer le traitement de certaines maladies, comme la lèpre, ou bien rappeler le délit de vagabondage, en Belgique.

C'est un tournant particulièrement important qui est négocié, quand, en 1992, l'ONU institue une journée mondiale qui permet aux plus pauvres d'exprimer leurs luttes et leurs revendications, et qui propose aux citoyens, et en particulier, aux décideurs de les entendre.

Le Rapport Général sur la Pauvreté, publié en Belgique, en 1994, est une illustration historique de ce tournant. Un Gouvernement natio-

nal demande et finance un travail de connaissance sur la pauvreté, en associant les plus pauvres à travers les associations qui leur permettent de se rassembler et de construire une parole commune. Ce rapport est continué, par la création d'un service permanent qui a pour mission de garantir la participation de la parole des plus pauvres dans les lieux de décision : le Service Pauvreté au Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR).

Dans le même sens, l'Europe s'engage, en 2010, dans une année européenne de lutte contre la pauvreté. Et c'est justement la Belgique qui en assure, en collégialité, la Présidence.

On peut espérer que sous de pareils auspices, la parole et les appels des plus pauvres ne pourront plus être négligés ni méprisés.

En fait, au quotidien, les choses ne sont pas aussi simples. Un autre partage des richesses est difficile. Les intérêts en jeu sont trop importants pour les plus riches pour que des

moyens importants ne soient pas aussitôt mobilisés pour les protéger.

Tout cet arsenal le plus légitime de résistance des plus pauvres est alors dilué dans quelques pratiques d'assistances et de contrôles. Au terme, la « bonne conscience » s'en trouve renforcée et la misère un peu plus difficile à vivre, puisque plus contrôlée, plus encadrée.

SE FAIRE ENTENDRE

Il nous revient donc de garantir, le 17 octobre, le droit à une parole libre, enracinée dans le quotidien de résistance à la misère, construite dans des associations qui en permettent le contrôle par les plus pauvres eux-mêmes.

Nous avons aussi la responsabilité de nous mobiliser ensemble pour que cette parole soit entendue, ait un écho, devienne partenaire des lieux de décision.

C'est tout le travail qu'on a choisi d'investir depuis quelques années dans notre engagement du 17 octobre.

En fait, le 17 octobre, c'est tous les jours ! C'est tous les jours que nous devons nous battre pour nous faire entendre. Tous les jours que nous rencontrons des personnes qui ont des pouvoirs immenses sur nos vies et sur l'avenir de nos enfants et de nos proches, et qui décident pour nous, ce qui est le meilleur pour eux.

Et c'est tous les jours que nous espérons des solidarités qui nous



ANDENNE

DU REFUS DE LA MISÈRE

nous marquons cette journée symbolique...

rejoignent pour entendre notre point de vue et qui lutteront avec nous pour qu'il soit pris au sérieux et respecté.

Pourtant, nous avons choisi de faire des « 17 octobre », des journées particulières où cette réalité quotidienne devient publique et particulièrement visible.

SE RASSEMBLER EN SOLIDARITÉ

Chaque année, en fonction de la situation et de questions qui s'imposent de façon plus dramatique, nous créons un événement qui rassemble et invite à une réelle solidarité.

En 2008, nous avons gagné un défi particulièrement majeur : inscrire dans l'enceinte du Parlement wallon, un rappel permanent de l'enjeu de la lutte contre la misère. Il nous revient encore de l'entretenir...

Il reste que cette étape est l'aboutissement d'une longue lutte quotidienne, mais aussi de la force de notre engagement annuel dans des actions et des appels répétés et construits avec une particulière attention.

L'essentiel est de gagner la solidarité et l'engagement d'hommes et de femmes, mais aussi de politiques dans la lutte qui est la nôtre. Nous avons développé tous les moyens disponibles pour cet objectif.

Nous avons publié des écrits réalisés dans notre sueur, notre lutte et notre résistance. Le journal que vous connaissez bien en fait échos, et ces documents restent accessibles au mouvement. Il y en a de différentes formes et sur différents thèmes, ils restent tous

une parole pertinente pour l'aujourd'hui.

Nous avons, par ailleurs, en 2007, utilisé l'appel à signature, en collaboration avec d'autres associations, dont ATD Quart-Monde et Amnesty International.

Ou bien, nous avons suscité différents dialogues avec des partenaires privilégiés : par exemple, en 2005, pour faire entendre le droit à la vie familiale, dans le cadre du dialogue Agora, nous avons co-organisé, avec les Service de l'Aide à la Jeunesse, une journée de formation sur l'accueil dans les services.

Mais nous avons aussi créé des rassemblements en fonction de thématiques ou de questionnement qui s'imposaient dans notre lutte quotidienne.

C'est dans cette dynamique, que nous avons créé des événements publics autour de l'emploi (la vente des travailleurs, en 2001) ; autour du droit au logement (inauguration d'une nouvelle pratique immobilière à Namur, en 2006) ; ou encore pour réveiller l'attention aux appels du Rapport Général sur la Pauvreté (résistons à l'enterrement du RGP, en 2004).

Il reste que, si nous nous sommes impliqués dans différentes régions, c'est essentiellement à Namur que nous nous sommes investis.

C'est d'ailleurs dans cette ville que nous avons organisé les premiers 17 octobre, par exemple en proposant une promenade dans le vieux Namur, en 1996.

L'occasion de revisiter les lieux historiques de résistance à la misère et de les resituer dans la « prise en charge des indigents ». C'est aussi dans cette lecture historique que nous rappelons l'importance du lieu qui héberge le Parlement wallon, lieu du droit à la santé pour les pauvres.

C'est le lieu favori de nos actions, pour cette raison historique, mais plus encore pour le lieu de garantie de la parole du peuple qu'il représente aujourd'hui.

C'est une responsabilité de citoyenneté toute particulière qui nous est rappelée et qui nous est proposée, cette année encore, dans ces lieux et avec cet appel de la journée mondiale du refus de la misère.

L'équipe d'Andenne





CINEY-MARCHE-JEMELLE

17 OCTOBRE 2009

La Dalle au Parlement wallon est le symbole d'un engagement politique.

LA CRISE

Le cadre, c'est une période où le capitalisme est devenu beaucoup plus violent. Pour gagner toujours plus d'argent, les banques ont pris des risques démesurés au point de mettre en danger tout le système.

Celui-ci n'était déjà pas très juste et était déjà basé sur l'exploitation. Notre société produisait déjà de la pauvreté à travers la perte de différents droits élémentaires (revenus, logement, famille,...).

Le résultat est qu'il a fallu renflouer les banques. Les banques prêtent moins facilement de l'argent aux entreprises. Des entreprises ferment. Ça veut dire que de nombreux travailleurs rejoignent les rangs des chômeurs. Les plus pauvres ont toujours vécu la crise. Ici le nombre de personnes en difficulté va augmenter. La crise prend une ampleur mondiale.

Le cadre, c'est que lorsque l'économie va bien, les bénéfices énormes sont répartis entre quelques nantis. L'Etat régleme une certaine redistribution des richesses à travers la Sécurité sociale. Cette redistribution était attaquée de toute part déjà avant la crise.

Et maintenant que ça va mal, qu'il y a des pertes, ce ne sont pas les responsables qui paient, mais tout le monde, c'est l'Etat à travers les mesures politiques qui en découleront. C'est scandaleux. On entend dire aujourd'hui : « Tu trouves normal que je cotise pour payer ton chômage alors que toi tu ne fais rien ? »

Le cadre c'est aussi un gaspillage énorme des ressources de la terre au profit immédiat de quelques-uns et la nécessité de faire quelque chose pour

lutter contre le réchauffement climatique. On parle donc de changer de mode de vie et vivre ce qu'on appelle le développement durable, une forme de développement qui tiendrait compte de tout le monde aujourd'hui et à travers les générations.



Cette année, nous voulons remettre à l'honneur la Dalle au Parlement wallon. C'est une façon de rappeler aux nouveaux parlementaires et ministres, qu'un engagement a été pris l'année passée à travers la pose de la Dalle et qu'ils doivent prendre leurs responsabilités.

« Là où les plus pauvres sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont bafoués. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. » Le Parlement est un lieu de débat politique où il serait important de se mettre à l'écoute des plus pauvres.

PERSPECTIVE 2010

Ce 17 octobre 2009 se situe également dans la perspective de 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La Belgique aura la présidence européenne pendant 6 mois.

En 2000, les dirigeants de l'Union européenne ont décidé de mettre un gros coup afin de supprimer la pauvreté d'ici 2010. Le constat est aujourd'hui sévère. Trop de gens vivent la pauvreté, sans avoir accès aux services de base. 79 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté.

L'Etat belge et l'Union européenne vont dès lors débloquer de grosses sommes d'argent pour organiser des débats, des séminaires, des manifestations, pour parler de la pauvreté, pour porter un autre regard sur la pauvreté.

A côté des grands-messes, ce sera pour nous l'occasion à nouveau de faire entendre notre voix.

Fabien Lardinois

UN ENGAGEMENT POLITIQUE

Le cadre c'est encore la formation de nouveaux gouvernements et parlements régionaux et communautaires après les élections de juin de 2009. Nous avons vécu une campagne électorale qui nous a souvent montré de la violence, des coups bas et des fonctionnements qui posent question au niveau éthique. Ces gouvernements et parlements viennent de commencer leurs travaux.

Rappelons-nous brièvement l'inauguration de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère au Parlement wallon le 17 octobre 2008. A travers ce geste symbolique, les parlementaires se déclaraient dans leur mission partenaires des plus pauvres.



CONTINUONS À Y CROIRE

Pour que les familles puissent y croire

Michel : Le 17 octobre, l'année passée, c'était bien. Sur le moment, il y avait du monde. Mais je ne sais pas si ça a fort marqué les gens.

Est-ce que ça a fait bouger le monde ? Est-ce que ça a réveillé le monde ? Il y a toujours plein de gens qui vivent dans la misère. On en a peu parlé dans la presse.

Moi je crois qu'au niveau des politiques de lutte contre la pauvreté, on peut dépenser l'argent autrement, faire d'autres choix.

Lors du 17 octobre de l'an passé, les politiciens se sont engagés à faire quelque chose. J'ai l'impression que ça a été vite oublié.

Un militant : Il n'y a pas que le 17 octobre pour dire notre misère. Tout les autres jours de la semaine sont important. Qui peut garantir mon logement, ma nourriture, mes soins de santé si je ne travaille pas où si il n'y avait pas la sécurité sociale.

De plus en plus, des entreprises ferment, des travailleurs vont rejoindre les trop nombreux chômeurs.

Rappelons-nous les combats que nos grands-parents et leurs parents on mené pour avoir des protections sur la perte de revenu, du travail et qui se sont organisés pour créer les mutuelles, le droit au chômage, les allocations familiales etc...

Rappelons-nous !!

Andrée : Le 17 octobre est une journée où on manifeste notre désaccord par rapport aux politiques du gouvernement qu'il soit Fédéral, Communautaire, de la Région ou même de la commune. Il est important que les plus pauvres se fassent entendre à travers des actions de solidarité.

2010 est normalement l'année européenne de lutte contre la pauvreté.

Eh bien nous verrons si ce n'est pas un mensonge parmi tant d'autres. Depuis des siècles, l'homme a toujours été un prédateur et il continuera à faire du mal autour de lui, donc rassemblons-nous pour changer le monde.

Albert : Regarde tout ce qui s'est passé depuis le 17 octobre de l'année passée. Ils avaient d'autres chats à fouetter.

De plus, pour la presse, parler de pauvreté, ce n'est vraiment rentable. Ce n'est pas assez sensationnel, comme par exemple la fracture de la jambe du joueur de football.

Patrick : Je vis la journée du 17 octobre assez positivement dans l'espoir d'y voir à chaque fois la fin de la misère ! Mais ce n'est pas encore gagné !

On n'est pas au début d'en voir le bout, d'autant qu'avec cette Crise qui s'éternise on s'enfoncé chaque jour un peu plus et dur-dur de maintenir la tête hors de ce bourbier.

Je vis dans la rue depuis peu, et je me rends compte de la difficulté de retrouver un chez-soi.

Chaque année, l'espoir renaît mais je ne suis pas sûr que les politiques nous entendent vraiment.

Continuons à y croire ensemble!



**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**



NOS DROITS

LE LOGEMENT SOCIAL

Qui a accès au logement social ? quelles sont les priorités d'attribution ? quelles sont les démarches à accomplir ? Comment se calculent les loyers et les charges ?

Voici un tour d'horizon des règles applicables.

L'INSCRIPTION DE LA CANDIDATURE (suite)

La candidature introduite auprès d'une société de logement social doit être renouvelée une fois par an. Concrètement, entre le 15 décembre et le 15 janvier, la société de logement envoie un courrier à tous les candidats locataires, en les invitant à renouveler leur candidature.

Le candidat doit confirmer par écrit sa candidature, entre le 1er janvier et le 15 février. A nouveau, la société de logement doit informer par écrit le candidat que le renouvellement a été correctement effectué.

A défaut d'être confirmée chaque année, la candidature est radiée (supprimée). Si cela arrive, il faut recommencer la procédure depuis le début.

Les candidatures sont classées en deux listes : selon l'ancienneté des candidatures, et selon le nombre de points de priorité. Des règles précises organisent l'ordre de priorité de l'attribution des logements (nous y reviendrons).

LA CANDIDATURE PEUT ÊTRE RADIÉE

La candidature peut être radiée dans plusieurs hypothèses :

- lorsqu'elle n'a pas été renouvelée entre le 1er janvier et le 15 février de chaque année,

- lorsque le candidat a refusé une proposition de logement, sauf dérogation motivée de la société de logement

qui peut exceptionnellement accepter un refus pour des motifs légitimes,

- lorsque le candidat fait des déclarations inexactes ou incomplètes sur ses revenus ou ceux de son ménage.

LE LOGEMENT ATTRIBUÉ

Le logement proposé au candidat locataire doit être salubre et adapté à la composition du ménage.

La question de la salubrité des logements pose problème, car de nombreux logements sont vieux, sans pour autant être techniquement insalubres au sens de la réglementation. Lorsqu'un locataire habite un logement en mauvais état, il doit interpeller la société de logement pour que les travaux nécessaires soient réalisés : nous en reparlerons.

Le logement doit être proportionné à la composition de la famille. La réglementation définit des normes strictes que la société de logement doit respecter. Le critère est le nombre de chambres par rapport au nombre d'occupants. Il faut :

- une chambre pour la personne isolée ou pour un couple (marié ou non),

- une chambre supplémentaire pour un couple (marié ou non), dont l'un des membres a moins de 35 ans ou est handicapé.

Pour les enfants, il faut :

- une chambre pour un enfant ou pour deux enfants du même sexe et âgés de moins de dix ans,

- deux chambres pour enfants de sexe différent dont l'un d'entre eux a plus de six ans,

- une chambre par enfant handicapé.

La société de logement doit tenir compte des enfants bénéficiant de modalités d'hébergement chez l'un ou l'autre des membres du ménage, actées dans un jugement. Ainsi un parent qui exerce une garde partagée d'un ou de plusieurs enfants doit bénéficier d'un logement avec le nombre de chambres nécessaire pour le ou les accueillir.

Enfin, la société de logement peut, dans des cas particuliers, déroger à ces règles. On pense notamment à des familles nombreuses pour lesquelles il n'y a pas de logement avec le nombre de chambres théoriquement nécessaire. Il est donc toujours possible de demander à la société de logement d'obtenir une dérogation.

Si, en cours de bail, le logement initialement adapté ne l'est plus en raison soit de la naissance d'un enfant, soit du départ d'un membre du ménage, la société peut inviter le locataire à changer de logement.

Il s'agit de la « mutation » vers un nouveau logement qui soit adapté à la nouvelle composition du ménage. Le locataire qui refuse cette mutation peut voir son loyer augmenté (nous y reviendrons)

A suivre...

Philippe Versailles



DES ENFANTS D'ANDENNE

ANIMATIONS NATURE À PEU D'EAU

Avec les enfants de la BDR, nous avons exploré la nature et vu ce qu'elle nous proposait.

Nous avons réfléchi à l'évolution, au cycle de la vie des plantes mais aussi nous avons constaté la lutte des plantes pour survivre, comment elles voyagent... Nous avons aussi expliqué le rôle de l'homme et pourquoi nous cultivons... et les méfaits de la pollution.

Ces animations se déclinaient en trois ateliers : un atelier « collage et peinture » où les enfants ont pu construire différentes compositions avec des éléments naturels trouvés et ramassés sur le quartier.



Et un atelier « cuisine » où les enfants ont nettoyé, découpé, présenté, cuit, pressé, préparé des fruits, des céréales et des légumes.

Nous avons ainsi pu déguster notre compote de rhubarbe, confiture de groseilles, crêpes, carottes et chou-fleur crus trempés dans notre mayonnaise maison et bu notre jus d'orange frais pressé.

Un atelier « confection, habillage et accessoires » où les enfants et certaines mamans ont habillé des mannequins et décoré des sacs et chaussures avec uniquement des matières naturelles.



Certaines réalisations ont pu être exposées pendant deux mois dans un salon de coiffure du centre ville d'Andenne.

Les enfants et animateurs de la BDR



CA SE PASSE

NAMUR

À LA FORCE DU BRAS...

C'était à la mi-septembre, l'atelier de Namur se rendait à une exposition des peintre et sculpteur Milo et Gatien Dardenne à Marloie. Une exposition qui nous a fort marqués tant pour la beauté des oeuvres, que pour l'accueil et les conversations avec le peintre.

De retour à notre atelier, nous nous inspirons de cette journée.



ANDENNE

ÉCRIRE, ÉCRIRE...

Un peu de moi...

Recueil de poésies



Madeline Dorjoux

Depuis quelques jours, le second recueil « Un peu de moi... » de notre amie Madeleine DORJOUX (LST Andenne) est sorti de presse.

Grâce à son deuxième recueil, Madeleine nous permet de retrouver, avec plaisir, son univers poétique très personnel, où il fait bon se perdre au détour d'une venelle andennaise ou d'une maison fleurant bon les confitures. (Christian DEFRESNE).

Ce recueil est en vente au prix de 5 euros et vous pouvez vous le procurer dans les locaux de LST Andenne asbl.

PETITES NOUVELLES

A Bruxelles

Alain Genin militant du Mouvement ATD-Quart-Monde est décédé le 13 septembre 2009 en France.

Avec sa famille et ses amis qu'il a rencontrés tout au long de sa vie, nous partageons la perte d'un ami.

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
13 octobre 09 à 20h00
27 octobre à 20h00

A ANDENNE

Le mardi:
6 octobre 09 à 20h00
20 octobre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Tous les jeudis:
de 9h à 10h30

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Patrick, Philippe, et l'équipe
de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15,00 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30,00 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 Virginal
Tél: 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Bonne lecture

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi)